

Poste à pourvoir à partir du 01 septembre 2025

L'association FAIRE Economie Sociale et Solidaire accueille chaque année plus de 3000 étudiants, stagiaires, apprentis, 150 collaborateurs et près de 1000 intervenants. Elle est engagée dans une démarche de développement et de soutien à la qualification des futurs professionnels du champ social des premiers niveaux de qualification au niveau 7. Ces formations en alternance sont articulées avec les besoins des milieux professionnels qui sont coproducteurs de la qualification. L'offre de service de FAIRE ESS est diversifiée et permet des voies d'accès plurielles : formation initiale, formation continue, VAE et apprentissage.

L'association FAIRE ESS dont le siège est à Montpellier, a pour missions de développer la promotion et la qualification des acteurs du champ de l'ESS, la formation initiale et continue des travailleurs sociaux, des dirigeants de l'ESS, l'animation du champ professionnel, le développement d'études et de recherches, sous l'égide des 3 pôles d'activité :

- le pôle IRTS MONTPELLIER (Institut Régional du Travail Social) intégrant une section de lycée privé sous contrat
- le pôle IRTS PERPIGNAN (Institut Régional du Travail Social)
- le pôle IRTS ACCESS (Voix d'accès et accessibilité)

Placé-e sous l'autorité hiérarchique de la Direction d'association et intégré-e à l'équipe de directions, le-la directeur-trice du pôle IRTS ACCESS sera garant.e du pilotage, de la mise en œuvre du budget de l'association, ainsi que de la saine gestion financière. Vous participerez ainsi à construire la politique financière, budgétaire et économique des activités des pôles en lien avec les orientations de l'association.

Dans le respect de la politique Qualité de FAIRE ESS et de son système de management :

➤ **Missions et responsabilités du directeur-trice du pôle IRTS ACCES :**

Dans le cadre des orientations associatives, par délégation et sous l'autorité du Directeur d'Association FAIRE ESS :

- Membre de l'équipe de direction de FAIRE ESS, il/elle contribue à la mise en œuvre de la politique stratégique de FAIRE ESS et l'ensemble de ses actions et de ses activités, notamment dans le cadre de son expertise d'accès et accessibilisation des formations.
- Il/Elle dirige le pôle IRTS ACCESS et ses activités : les projets inclusifs, les actions de valorisation des formations, de leur accès tout au long de la vie et l'animation du champs professionnel.
- Pour cela, il/elle exerce la responsabilité budgétaire, administrative et des ressources humaines de son pôle avec le soutien des directions des ressources associatives.
- Développe une politique inclusive et d'accessibilité des formations, pour et avec les pôles de formation
- Participe à construire, puis mener les plans d'action de développement de l'activité en formation qualifiante et continue
- Représente FAIRE ESS/IRTS sur le plan territorial au niveau régional et national dès lors que le mandat vous en est donné

➤ **Compétences et connaissances attendues :**

- Capacité à se positionner dans un jeu complexe d'acteurs multiples et de réseaux ; construire et mettre en œuvre des coopérations sur différents territoires et dans différents secteurs
- S'engager à incarner les valeurs associatives, notamment les principes de l'économie sociale dans le pilotage des activités et des relations partenariales

- Expérience d'encadrement ou de direction et une connaissance de l'environnement de la formation et de l'insertion professionnelles, notamment des personnes en situation de handicap
- De formation supérieure (diplôme de niveau 7 selon la nomenclature Européenne), vous disposez d'une expérience réussie de management

Lieu de travail :

- Lieu de travail habituel sur le site de FAIRE ESS à Montpellier avec des déplacements mensuels liés à la transversalité du pôle, dont les deux autres sites sont principalement à Perpignan et Carcassonne

Condition d'emploi :

- CDI temps plein,
- Cadre classe 1 Niveau 1 - Cadre ayant mission de responsabilité avec délégation - Convention Collective du 15 mars 1966
- Salaire brut mensuel 4 244.40 € ; reprise d'ancienneté selon la CCN 66
- A titre information, une indemnité forfaitaire mensuelle Ségur est octroyée de 238 € brut (Accord de branche du 04/06/2024)
- Poste à pourvoir en septembre 2025

Candidature à adresser : CV et lettre de motivation :

lettre de motivation et CV à Mme GREGORIO, Directrice des ressources humaines au courriel : malika.gregorio@faire-ess.fr

Date limite de réception des dossiers : **le vendredi 11 avril 2025 à 17h00**

Pourquoi choisir FAIRE ESS ?

- o Intégrer une équipe accueillante, dynamique et engagée*
- o Politique inclusion : référent inclusion sur le site*
- o Véhicules de service pour les déplacements*
- o Ordinateur portable*
- o Basé sur un site accessible en transports en commun et doté d'un parking*
- o Autres avantages : une mutuelle/prévoyance, RTT, congés trimestriels*